



COMMUNIQUE DE PRESSE

À Lyon le 5 mars 2020

MUNICIPALES 2020

L'ADIE REVELE SON NOUVEAU MEGAPHONE POUR IMPOSER LA CREATION D'ENTREPRISE AU COEUR DU DEBAT DES MUNICIPALES 2020

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) réactive pour une 3^e édition son Mégaphone, un plaidoyer visant à faire entendre la voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics et inscrire ainsi leurs problématiques dans le débat des élections municipales 2020. Dans cette lignée, des « Conseils municipaux des entrepreneurs » sont organisés dans près d'une vingtaine de communes en France en amont des élections, pour formaliser des solutions concrètes qui seront présentées aux candidats. Focus sur les constats et propositions de cette 3^e édition, recensés par les entrepreneurs accompagnés par l'ADIE !

La 3^e édition du Mégaphone de l'ADIE : un programme des entrepreneurs pour les municipales 2020

L'ADIE défend depuis 30 ans l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel. En 2019, ce sont près de 2 150 entrepreneurs qui ont été financés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Au-delà de ses missions initiales, l'ADIE a également pour vocation de combattre les idées reçues, qui ont un vrai impact sur l'acte de création d'entreprise, et d'interpeller les élus quant aux problématiques, aux enjeux de la micro-entreprise dans l'économie locale.

Après un [premier Mégaphone](#) en 2018 dédié aux difficultés rencontrées lors de la création d'entreprise, et un [deuxième en 2019](#) mettant en exergue les défis à relever tout au long de la vie de l'activité (se développer, recruter, changer de statut, cotiser à la retraite en tant qu'entrepreneur...), l'édition 2020 vise à faire peser la voix des entrepreneurs dans chaque commune et dans le débat national des élections municipales.

Pour cette 3^e édition, le processus du Mégaphone s'est étoffé en déployant son dispositif en deux étapes :

1. À l'écoute des entrepreneurs de toutes les communes

Du 24 octobre au 11 novembre 2019, l'ADIE, avec l'Institut BVA, a lancé une grande consultation nationale auprès des entrepreneurs qu'elle soutient pour leur permettre de partager leurs problématiques et leurs besoins quant aux thématiques relevant du champ de compétences des Maires. Près d'un millier d'entrepreneurs ont répondu à cette consultation. Cette étude démontre que [8 entrepreneurs interrogés sur 10 considèrent qu'ils ne sont pas assez soutenus par leur Mairie](#) dans l'exercice de leur activité. L'accès aux locaux, la mobilité, l'information et le développement commercial font partie de leurs préoccupations principales.

2. Revendiquer le rôle des entrepreneurs dans la démocratie municipale

Du 10 décembre 2019 jusqu'aux élections municipales 2020, l'ADIE a réuni des « Conseils municipaux des entrepreneurs » dans une vingtaine de villes de France métropolitaine et d'Outremer afin de formuler des solutions locales innovantes pour accompagner les 3 étapes de la vie des entreprises : lancement, exercice et développement de l'activité.

Cette nouvelle édition du Mégaphone de l'ADIE veut porter à la connaissance des candidats aux Municipales les besoins exprimés par les entrepreneurs de leurs territoires, et inviter les élus à leur attribuer un rôle de personnage principal dans le développement économique de leur commune. Au-delà des constats énoncés dans le Mégaphone, **il s'agit d'inciter les maires à se saisir de l'ensemble des leviers d'action à leur disposition pour encourager l'initiative individuelle.**

Quelle est la teneur du Mégaphone ?

Le Mégaphone traite de problématiques diverses et variées résultant du statut d'entrepreneur. Il met en exergue **des propositions formulées par les entrepreneurs accompagnés par l'ADIE**, sur la base de constats, qui ont vocation à améliorer le quotidien des entrepreneurs et participer au bon développement de leur entreprise.

Exemples de problématiques évoquées dans le Mégaphone ADIE :

→ **Les locaux** : l'accès à un local est l'une des principales préoccupations des entrepreneurs. Tarifs trop onéreux, garanties exigées par le propriétaire excessives, frais à engager trop élevés... sont autant d'obstacles au bon démarrage de l'activité. Paradoxalement, de nombreuses cellules commerciales sont vides et les communes doivent faire face à une désertification de leur centre-ville.

47 % des entrepreneurs interrogés ont dû renoncer à louer un local et travaillent de chez eux.

→ **Les aides financières** : pour les entrepreneurs financés par l'ADIE, le manque de fonds propres est également une source de difficulté au démarrage. Aussi, ils sont nombreux à attendre de leur commune une aide financière ou des exonérations exceptionnelles.

96 % des entrepreneurs interrogés n'ont bénéficié d'aucune aide financière de la part de leur commune ou de leur intercommunalité.

→ **L'information** : il existe un manque de visibilité quant aux actions menées par les collectivités en faveur des créateurs d'entreprises. Les villes ont un rôle essentiel à jouer pour faciliter le parcours des entrepreneurs et les accompagner dans l'accès aux aides publiques.

70 % des entrepreneurs interrogés ne se sentent pas suffisamment informés par leur commune

→ **Le réseautage** : de multiples questions (qui restent souvent sans réponse faute d'un réseau adapté) surviennent quand on crée son entreprise. Pouvoir s'appuyer sur un réseau professionnel d'entraide composé d'entrepreneurs confrontés aux mêmes problématiques permet de lutter contre l'isolement, d'échanger sur ses pratiques, d'avancer plus sûrement voire plus rapidement, surtout pour les entrepreneurs individuels.

85 % des entrepreneurs interrogés ne se sentent pas suffisamment soutenus par leur mairie.

→ **Les services publics** : si les collectivités locales s'engagent pour faciliter la vie des usagers (développement de démarches administratives en ligne, adaptation des horaires d'ouverture des services publics...), des améliorations sont encore nécessaires concernant les enjeux de mobilité et d'accès performant aux réseaux numériques, sources de difficultés entravant souvent le développement des petites entreprises.

43 % des entrepreneurs interrogés placent l'accès et le stationnement difficile en centre-ville en tête des problèmes de mobilité ; 1 entrepreneur sur 3 a des difficultés à se déplacer dans le cadre de son travail.

